

Panorama des archipels de Polynésie française

PLACE DES ARCHIPELS AU SEIN DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Pour rendre compte de l'étendue de la Polynésie française, on a pour habitude de superposer sa carte à celle de l'Europe. Toutefois, cette immensité est peu occupée, peuplée de 276 000 habitants répartis sur 3 500 km² d'îles éparpillées au milieu de 5,5 millions de km² d'océan. L'île principale, Tahiti, aux îles du Vent, concentre les deux tiers du territoire et de la population.

Face à la force centripète de Papeete (îles du Vent), capitale administrative et économique du Pays, les archipels, îles Sous-le-Vent, Marquises, Australes et Tuamotu-Gambier, peinent à exister. Selon les données de l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) et de la Direction des impôts et des contributions publiques (DICP), ils contribuent en 2017 à hauteur de 7,5 % au chiffre d'affaires annuel des entreprises polynésiennes, dont 6,2 % pour les îles Sous-le-Vent¹.

Place des archipels au sein de la Polynésie française

	îles Sous-le-Vent	Marquises	Australes	Tuamotu-Gambier	Archipels	% Pays
Surface terrestre (km ²) ISPF	408	1 056	145	983	2 592	68%
Population totale (2017)	35 393	9 346	6 965	16 881	68 585	25%
Densité de population (habitant/km ² ; 2017)	87	9	48	17	26	-
Population active (2017)	13 322	4 006	2 873	7 527	27 728	23%
Taux de chômage (2012)	25%	31%	29%	22%	23%	-
Réceptif hôtelier en chambres (2017)	1 439	150	75	577	2 241	53%
Chiffre d'affaires des entreprises en M XPF (2017)	54 255	4 581	1 385	6 188	66 409	7,5%
Fret maritime interinsulaire en tonnes (2017)	154 053	30 718	26 685	87 541	298 997	65%
Encours cts bcaires. aux ents. au 31/12/17 en M XPF	11 762	921	560	4 592	17 834	5%

Espace hétérogène, encore très imprégné d'activités traditionnelles, les archipels ne manquent pas de moyens pour mettre en valeur leur potentiel. Leur essor économique est freiné par leur manque de main-d'œuvre et de ressources naturelles exploitables ainsi que par leur isolement, peu à peu estompé avec la densification des moyens de communication.

UN ESPACE ISOLÉ ET PAUVRE EN RESSOURCES

Les archipels présentent une diversité de climats et de sols, dont la mise en valeur s'avère complexe et se limite à une exploitation extensive, en raison de l'éloignement géographique et de la faiblesse des moyens humains.

Un espace hétérogène et isolé

À 200 km de distance, les îles Sous-le-Vent bénéficient de la proximité relative de Tahiti et forment un espace propice aux activités nautiques (croisière, plaisance, plongée...). Géologiquement plus récentes que le reste de la Polynésie française, les îles Marquises, à plus de 1 000 km au nord de Tahiti, sont un groupe d'îles hautes, escarpées, sans lagon, donc difficiles d'accès. Voisines de l'équateur, elles ont un climat plus sec que le reste du pays et une pluviosité aléatoire.

¹ Certaines entreprises exercent leur activité dans les archipels, mais sont immatriculées à Tahiti et ne sont donc pas incluses, le chiffre d'affaires réel des archipels est donc supérieur.

Les Australes, situées à 650 km au sud de Tahiti, vers le tropique du Capricorne, ont un climat frais, avec une alternance de saisons, et des terres fertiles. Enfin, à l'est des îles du Vent, les Tuamotu-Gambier, myriade d'atolls éclatés sur une dorsale nord-ouest sud-est de 1 700 km, avec quelques îles hautes (Gambier), sont caractérisés par des sols coralliens pauvres et une ressource en eau rare (pompage de la nappe phréatique, récupération des eaux pluviales).

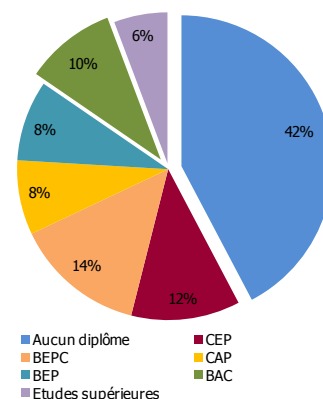
Des îles limitées en moyens humains¹

Il ressort du recensement de 2017 que les habitants des archipels représentent un quart de la population polynésienne, mais qu'ils sont établis sur les deux tiers du territoire. La densité moyenne, 26 habitants/km², y est bien plus faible qu'aux îles du Vent (167).

Le taux d'emploi des personnes de plus de 15 ans n'atteint que 41 % dans les archipels contre 45 % aux îles du Vent. Proportionnel au niveau de diplôme, il plafonne à 34 % pour les non diplômés et dépasse 75 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur au bac en Polynésie française.

Or, parmi la population des archipels, 40 % des plus de 15 ans n'ont aucun diplôme (28 % aux îles du Vent) et 19 % ont au minimum obtenu le bac (contre 35 % aux îles du Vent).

Dernier diplôme obtenu dans les archipels



Source : ISPF - RP 2012

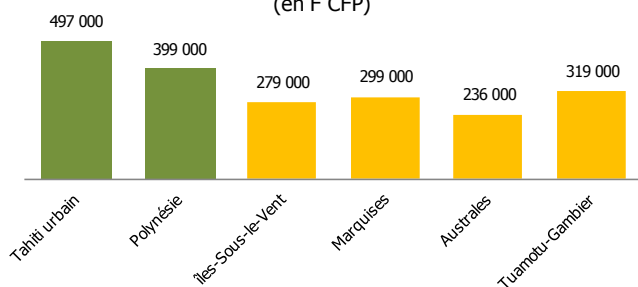
Un niveau de vie moins élevé qu'à Tahiti

Les inégalités sur l'éducation se retrouvent sur le niveau de vie et les pratiques de consommation des ménages. On constate en effet d'importantes disparités de revenus entre les habitants des archipels et la population urbaine de Tahiti.

L'enquête sur le budget des familles de 2015 montre que les ressources mensuelles moyennes d'un ménage polynésien atteignent 400 000 F CFP et seulement 319 000 F CFP dans les archipels.

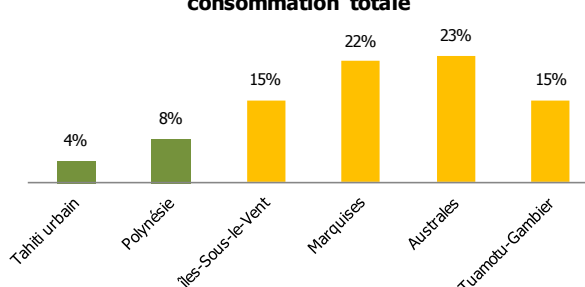
On observe par ailleurs des pratiques de consommation différentes dans les archipels : la part autoconsommée de l'alimentation dépasse 50 % aux Australes et aux Marquises alors qu'elle avoisine 20 % à Tahiti. Pour les produits de la mer et les fruits, cette part dépasse même 80 % dans les archipels (50 % environ à Tahiti).

Ressources mensuelles moyennes par ménage (en F CFP)



Source : ISPF - EBF 2015

Part de l'autoconsommation dans la consommation totale



Source : ISPF - EBF 2015

DES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ENCORE TRÈS PRÉSENTES

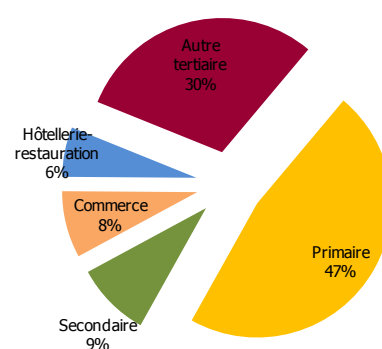
Si les îles du Vent sont caractérisées par la prééminence du secteur tertiaire dans l'économie, avec 77 % des entreprises inscrites au RTE de juin 2018 et 80 % des actifs occupés dans le tertiaire selon le recensement de 2017, c'est moins le cas pour les archipels (44 % des entreprises) qui conservent un secteur primaire encore vivace (23 % des actifs occupés en 2017 et 47 % des entreprises en juin 2018).

Prédominance du secteur tertiaire avec le tourisme

L'administration publique demeure le premier employeur des archipels : en moyenne en 2017, 34 % des actifs occupés contre 21 % dans les îles du Vent (53 % des actifs occupés aux Marquises, 64 % aux Australes et 37 % aux Tuamotu-Gambier).

Visitées par 60 % des touristes en 2014, les îles Sous-le-Vent sont le fer de lance du tourisme polynésien.

Répartition des entreprises par secteur d'activité dans les archipels



Source : RTE juin 2018

¹ Les données du recensement 2017 sur le taux de chômage ne sont pas encore disponibles à la date de parution de cette note. En 2012, il était de 25,5 % dans les archipels, culminant à 30,6 % aux Marquises et à 29,3 % aux Australes, bien au-dessus de celui des îles du Vent (20,6 %).

Elles cumulent 37 % des chambres offertes à la location (56 % pour les îles du Vent) grâce à l'attractivité de Bora Bora (11 hôtels internationaux, dont 8 de luxe) et au dynamisme de la plaisance. À Raiatea se trouvent 3 marinas, qui contribuent à 95 % de l'activité charter du pays, un quai pour l'accueil des paquebots et une zone d'activité dédiée à l'industrie navale.

Dans les autres îles, le tourisme reste confidentiel (seulement 7 % des chambres offertes à la location), plutôt fondé sur la petite hôtellerie familiale. Aux Marquises, il est à dominante culturelle, en référence à des artistes comme H. Melville, J. Brel ou P. Gauguin, et s'appuie sur la croisière, avec deux navires basés en Polynésie française, l'*Aranui*, cargo mixte qui effectue des rotations régulières, et le *M/S Paul Gauguin*. Les atolls des Tuamotu, pour leur part, sont plébiscités pour leurs nombreux spots de plongée.

Une agriculture axée sur le coprah

Les archipels représentent les trois quarts des exploitations et des actifs agricoles ainsi que les deux tiers des productions végétales du pays. Première production en volume, le coprah fait depuis longtemps l'objet d'une politique de soutien du gouvernement, car vu comme un outil majeur de lutte contre la désertification démographique des îles.

Les autres productions végétales sont variées, mais limitées à l'autoconsommation, surtout aux Tuamotu-Gambier et aux Marquises.

Les îles Sous-le-Vent, deuxième région agricole de Polynésie française, cultivent des fruits (29 % du volume polynésien en 2016) tels que la pastèque ou le melon, et de la vanille (85 %), tandis que les Australes sont spécialisées dans le maraîchage des légumes des zones tempérées (pommes de terre, carottes).

Les productions animales sont anecdotiques dans les archipels, car concentrées à Tahiti, seule île à posséder un abattoir.

Des activités traditionnelles de subsistance

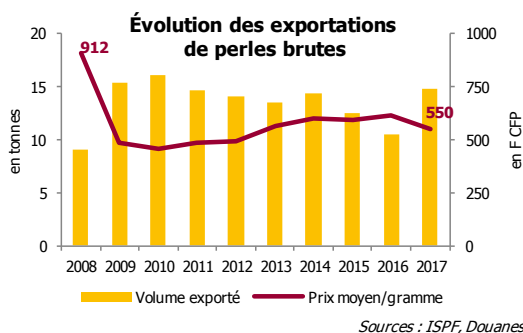
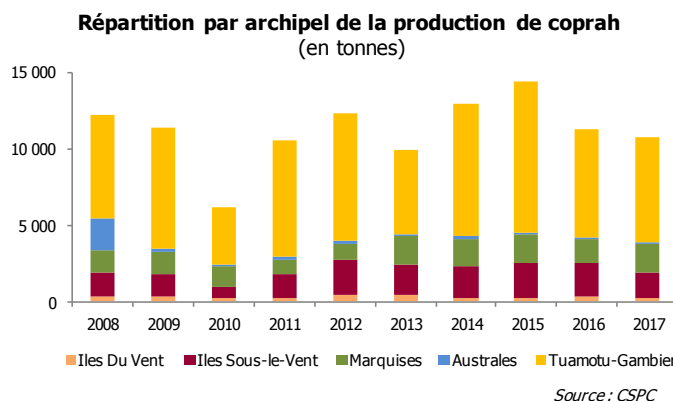
La pêche est un secteur marginal, principalement voué à l'autoconsommation, dont l'expansion est obérée par le manque de zones de stockage réfrigéré qui rend difficile la pénétration du marché international. La pêche côtière, 815 tonnes dans les archipels en 2017 (2 701 tonnes au total en Polynésie française), est surtout pratiquée aux îles Sous-le-Vent (68 % des navires actifs et 62 % du tonnage pêché en 2017). Quant à la pêche lagonaire, elle fait l'objet de frets vers Tahiti dont le tonnage a été estimé à 588 tonnes en 2017 par la Direction des ressources marines et minières (DRMM).

L'artisanat traditionnel apparaît comme une activité d'appoint, exercée au sein de petites entreprises (1 676 en 2017, soit 18 % du total de la Polynésie française) et d'associations (361 en 2017, 57 % du total). Ses produits sont commercialisés soit localement auprès des touristes, soit à Papeete, à l'occasion de manifestations telles que le Heiva Rima'i (salon des artisans).

La perliculture : première recette d'exportation

Avec des recettes d'exportations de 8,1 milliards de F CFP en 2017, la perliculture demeure le premier poste des exportations de biens de la Polynésie française (62 % du total). Elle est le fief des Tuamotu-Gambier, qui regroupent la quasi-totalité des concessions perlières.

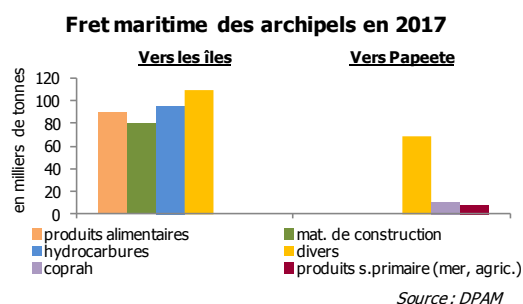
Longtemps empêtrée dans une crise de surproduction, la perle retrouve de meilleurs prix de vente, qui tient, sur le plan interne, à une meilleure maîtrise des charges et une plus grande discipline commerciale.



DES MOYENS AU SERVICE DU DÉSENCLAVEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

Essor des voies de communication

Moyen de liaison historique des archipels, le transport maritime demeure aujourd'hui incontournable pour leur approvisionnement en pondéreux (carburant, matériaux de construction...) et l'expédition de leurs productions (coprah, nacres...) vers Tahiti. Pour les passagers (13 273 personnes en 2017), il est devenu accessoire, supplanté par l'avion. En effet, plus de 680 000 passagers ont emprunté les lignes aériennes domestiques en 2017.



La Polynésie française est équipée de 47 aéroports et Air Tahiti, la compagnie intérieure locale, offre un programme de vols étendu qui répond, dans une large mesure, à une mission de service public. En 2017, 33 000 vols commerciaux domestiques ont été enregistrés dans les archipels (53 000 au total), dont près de la moitié aux îles Sous-le-Vent.

Apparue en 1995, la téléphonie mobile s'est propagée dans les archipels, parallèlement à l'extension du réseau de Vini, l'opérateur historique (670 antennes en 2017), son concurrent, Vodafone étant présent seulement aux îles du Vent.

La modernisation des moyens de communication audiovisuelle s'est accélérée à partir de 2010 grâce à l'installation du câble sous-marin Honotua reliant Tahiti à Hawaii, puis de celui entre Tahiti et Bora Bora. Le câble Natitua, dont la pose a débuté en juillet 2018, fournira Internet à haut débit à 20 îles des Tuamotu et des Marquises dès la fin de l'année. Enfin, le câble Manatua, prévu pour 2020, reliera Tahiti à Niue, Samoa et les îles Cook.

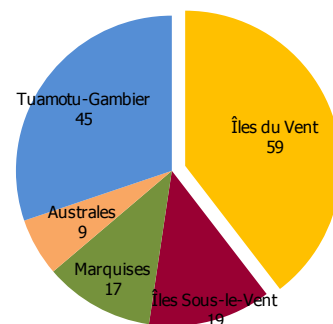
Une offre de crédit au secteur privé en voie d'adaptation

En 2017, la présence des banques dans les archipels se matérialise par 90 guichets (59 aux îles du Vent) et 36 GAB/DAB (19 aux îles Sous-le-Vent, 8 aux Marquises, 5 aux Australes et 4 aux Tuamotu-Gambier) sur un total de 173 en Polynésie française.

La place des archipels dans le portefeuille des banques locales est infime : au 31 décembre 2017, l'encours des crédits aux entreprises atteint 17,8 milliards de F CFP, soit 5 % de l'encours bancaire global. Il est majoritairement capté par les îles Sous-le-Vent (65 %) et, selon les secteurs, par le tertiaire (84 %). Au sein de celui-ci, l'hébergement-restauration en représente plus du quart. Le secteur primaire est désavantagé (9 %), hormis aux Australes (financement des récoltes de pommes de terre et de carottes) et aux Tuamotu-Gambier (campagnes perlicoles), où sa part atteint 21 %. L'encours des créances douteuses provient à 59 % des Tuamotu-Gambier, héritage de la longue crise de la perliculture.

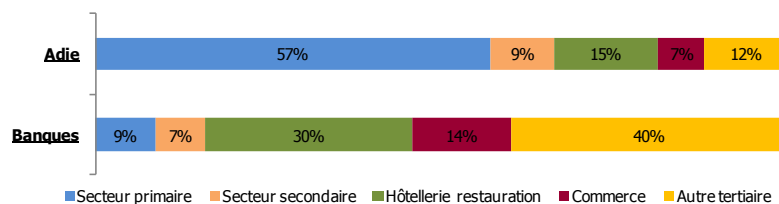
Mais l'offre de crédit aux archipels s'est élargie avec l'arrivée de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) en 2009. Même si ses encours de crédits semblent marginaux, avec un total de 232 millions de F CFP en juin 2018, soit 1,3 % de l'encours des crédits bancaires, elle apparaît comme une véritable alternative à la banque classique pour les archipels (81 % de ses encours) où elle privilégie le secteur primaire (57 % de l'encours contre 20 % aux îles du Vent), déplorant un faible taux d'impayés (2,5 % en 2017).

Répartition géographique des guichets bancaires*



* Dont OPT

Répartition par secteur de l'encours des crédits aux entreprises dans les archipels



Sources : Adie au 30/06/2018, SCR au 31/12/2017

Des politiques publiques dédiées

Le soutien des pouvoirs publics aux archipels est tout d'abord financier ; le Pays assure le financement des frets vitaux pour leur approvisionnement (matériaux de construction, produits de première nécessité...) et le transport de leurs productions. L'État intervient via divers mécanismes comme le Fonds exceptionnel d'investissement, de même que la communauté européenne, par le biais du Fonds européen de développement.

En matière d'éducation, outre un équipement en écoles primaires sur chaque île habitée de façon permanente et la prise en charge par le Pays du transport scolaire inter îles vers les établissements secondaires, le Régime militaire du service militaire adapté (RSMA), présent aux Marquises et aux Australes, apporte un complément de formation (remise à niveau scolaire, formations qualifiantes).

CONCLUSION

Entrave au décollage économique, l'isolement des archipels est aussi un facteur de préservation de la biodiversité et un atout pour le tourisme (plongée, observation des cétacés, randonnées...). Le développement des archipels passe donc par quelques préalables indispensables : la protection de l'environnement, avec en parallèle la transition des énergies fossiles vers les renouvelables et la consolidation des réseaux de communication, incluant non seulement le transport des personnes et des marchandises, mais aussi celui de l'information (schéma directeur des transports 2015-2025, projet d'extension de la fibre optique par l'OPT).

Enfin, l'amélioration de l'accès à l'éducation, outil de renforcement du capital humain, devrait s'appuyer, dans les archipels isolés, sur la promotion de l'enseignement à distance, qui a bénéficié des évolutions technologiques des médias et s'est considérablement diversifié (cours par correspondance ou en ligne, MOOC).

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : décembre 2018 – Dépôt légal : décembre 2018 – ISSN 1968-6277